



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 18061

Numéro SIREN : 484 460 050

Nom ou dénomination : A C CONSULTANT

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2015 sous le numéro de dépôt 106851



1510694501

DATE DEPOT : 2015-11-19

NUMERO DE DEPOT : 2015R106851

N° GESTION : 2005B18061

N° SIREN : 484460050

DENOMINATION : A C CONSULTANT

ADRESSE : 8 BD VOLTAIRE 75011 PARIS

DATE D'ACTE : 2015/10/30

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :

AI 30.10.15

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

19 NOV. 2015

Sous le N° :

106851 

05318061

AC CONSULTANT

8 boulevard Voltaire

75011 PARIS

**Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux
Comptes sur la transformation de la société AC CONSULTANT,
Société à Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée**



Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

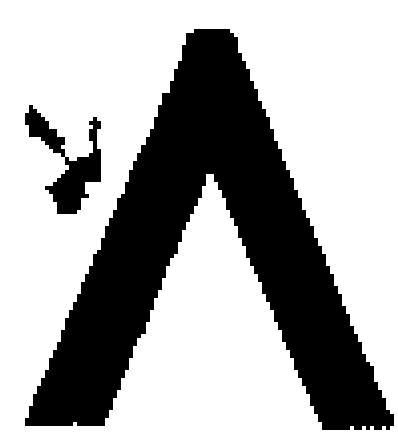
- On observe que la Société AC CONSULTANT a des capitaux propres d'un montant de 66 K€ au 31 décembre 2014 et dispose, à cette même date, d'une trésorerie nette de 81 K€. Au 31 décembre 2014, la Société AC CONSULTANT n'a pas d'endettement. Les tendances de l'exercice 2015 semblent en cohérence avec les exercices précédents.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;



– à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Levallois, le 30 octobre 2015

Edouard VOISIN

Commissaire aux Comptes et à la transformation